

Grand Prix Jeunes de Palmola
22 et 23 Avril 2023
Route d'Albi
31660 BUZET SUR TARN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **de catégorie Minimale ou moins** et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir § 1.2.1-5 (3. Joueur)

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participants (dont 12 Wild Card maximum)

Limites d'index par catégorie : Voir tableau ci-dessous

Catégories	Garçons			Filles			Maxi Wild Cards
	Limite index	Quota minimum	Repère	Limite index	Quota minimum	Repère	
U12 nés en 2011 ou après	32	32	U12 G	40	12	U12 F	12
Benjamins nés en 2009 et 2010	28	32	Benj. G	36	12	Benj. F	
Minimes nés en 2007 et 2008	24	9	Min. G	32	9	Min. F	

Note : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **7 avril 2023**. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Grands Prix Jeunes. Voir § 1.2.1-5 (7. Champ des joueurs)

FORME DE JEU

Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Filles et 1 série Garçons pour chaque catégorie d'âge

Rappel : Epreuve non-fumeur voir § 1.2.2 (1-5) / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** - Voir § 1.2.2 (1-8)

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de CD ou de clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée, sera considéré comme une faute de comportement (Règle 1.2).

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

INSCRIPTION

Les inscriptions se font auprès du Club. Lien ci-dessous :

<https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=130907>

Renseignements auprès du Club organisateur :
www.golfdepalmola.com
05 61 84 20 50 - contact@golfdepalmola.com

Date limite d'inscription : 7 avril 2023 à minuit

Les droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) : **50 € / 25€ pour les membres**

Forfait : voir § 1.2.1-5 (13. Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Filles et Garçons - voir § 1.2.1-5 (7. Classement).

A minima, les vainqueurs Filles et Garçons de chaque catégorie d'âge seront récompensés.